

# FAIRE SAUTER LES VERROUS

LES CLÉS POUR QUE LA GAUCHE NE CAPITULE PAS

NOTE#29 - MARS 2023



## INTRODUCTION ·

in Robottion.
ON MANIFESTE, ET PUIS APRÈS? QUAND LA GAUCHE ESSAIERA3
Se préparer au combat
Une démocratie cadenassée4
Quand la lucidité nourrit l'espoir5
« Mais, vous n'y songez pas ! »
LES SEPT VERROUS CAPITAUX : LES OBSTACLES QUE LA GAUCHE AU POUVOIR DEVRA AFFRONTER8
A. Le piège de la dette8
B. Le chantage à la compétitivité11
C. Le carcan du droit europée
D. La nasse médiatique
E. Les forces de l'ordre (social)
F. Les blocages institutionnels
G. L'abîme environnemental
CONCLUSION:
LES CAUSES DU PEUPLE
La lutte nourrit l'ambition23
Préparer l'impensable

## Pour citer cette note:

Intérêt général, « <u>Faire sauter les verrous</u>. <u>Les clés pour que la gauche ne capitule pas</u> », note #29, mars 2023.

# INTRODUCTION: ON MANIFESTE, ET PUIS APRÈS? QUAND LA GAUCHE ESSAIERA

C'est reparti. Un gouvernement tente à nouveau d'imposer « sa » réforme du système des retraites. Comme à chaque reprise, il affronte le refus populaire. Le peuple bat le pavé. La rivière menace de sortir de son lit. L'espoir d'un recul des dominants pointe à l'horizon. Que faudra-til faire alors ? Rentrer chez nous et espérer que le pouvoir entende, enfin, l'exigence populaire d'une autre politique ? Comme si la ligne droite des politiques néolibérales tracée par la succession des « réformes » avancées pratiquement tous les quatre ans depuis trente ans était sur le point de connaître la bifurcation tant attendue ?

«La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent », a ironisé un jour le physicien Albert Einstein. Peut-on imaginer qu'une victoire du mouvement social sur le projet de « réforme » des retraites concocté par le pouvoir actuel prépare autre chose qu'une nouvelle offensive, le moment venu ? Soit la logique d'un scénario sisyphéen condamnant le courant progressiste à ne s'autoriser qu'un unique espoir : celui de parvenir à repousser l'adversaire, assaut après assaut.

Si les retraites mobilisent tant, c'est qu'il y est en réalité question de tout ce qui n'est pas la retraite. C'est que, pour tous ceux qui descendent dans la rue, cette période de la vie représente la fin de ce qui a précédé : la fin de la précarité, la fin du chômage, la fin de l'épuisement, la fin des cadences, la fin du diktat managérial, la fin de l'injonction à la productivité, la fin de l'absurde... La retraite, c'est l'espoir de voir le temps ralentir, de se lever quand le sommeil est épuisé, de se libérer des emplois du temps contraints, de ne plus avoir à réfléchir aux moyens de gagner sa vie, de consacrer ses journées à autre chose qu'à l'optimisation de sa propre rentabilité. Parfois, c'est la première occasion de découvrir la planète sur laquelle on s'est agité toute une vie. La retraite incarne donc une sorte de miroir inversé du monde du travail contemporain : on défend la première, car on déteste le second.

Il n'en va pas autrement du côté du pouvoir. Loin de se limiter à un projet de modification de l'âge légal de départ à la retraite, la réforme actuelle cristallise les exigences d'un système : celles, budgétaires, de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI) qui réclament la destruction des dispositifs par répartition ; celles du monde de la finance, qui asservit la vie des salariés à l'extraction des profits ; celles du patronat qui n'imagine pas qu'un citoyen puisse échapper au carcan du salariat ; celles d'un mode de production aveugle qui écrase les êtres et la planète.

Deux mondes s'affrontent donc actuellement. D'un côté, les possédants qui, banderille après banderille, réforme après réforme, travaillent patiemment à éreinter le mouvement social ; de l'autre, le peuple qui, en défendant les retraites, réclame en réalité la fin d'un système que seule la perspective d'y échapper quelques années avant de mourir rend encore tolérable.

Alors, que faire ? Rentrer chez nous ou engager la bataille ? Attendre le prochain assaut néolibéral ou mettre à terre le système qui nous opprime ?

À nos yeux, l'heure du combat a sonné : dans la rue, dans les institutions et dans les urnes. Car nous ne changerons pas le monde sans prendre le pouvoir. Mais une fois conquis, il s'agira de le conserver et d'affronter les vents contraires avec lucidité et détermination. Pour y parvenir, il faudra livrer bataille : autant s'y préparer. Cela commence par la cartographie des verrous imaginés par nos adversaires pour défendre leurs privilèges.

## SE PRÉPARER AU COMBAT

«L'histoire ne nous montre pas un seul cas d'une classe (...) dominante qui ait renoncé volontairement à sa position de pouvoir », a souligné Clara Zetkin lors du congrès de Tours, en 1920. Or, les forces de gauche semblent parfois céder à deux tentations lourdes de conséquences : la dépolitisation de leur discours, d'une part ; l'obsession électoraliste, de l'autre.

Naturellement, dans un contexte caractérisé par le désintérêt d'une grande partie de la population pour la politique, tenter de convaincre implique d'adapter son discours, de troquer certains termes dont l'air du temps voudrait qu'ils soient surannés pour d'autres, moins « connotés ». Le monde étant « moins politique », il faudrait émousser la pointe de sa critique pour demeurer audible.

Une difficulté apparaît toutefois lorsque le processus d'adaptation procède à rebours : quand ce ne sont plus les mots qui habillent l'analyse politique, mais l'analyse politique qui se laisse modifier par les nouveaux vocables. Abandonner le registre de la lutte pour celui de l'indignation, les objectifs politiques pour la défense de principes moraux, les mots d'ordre pour les sermons – bref, troquer Carl von Clausewitz pour Stéphane Hessel, Lénine pour Sandrine Rousseau –, ne constitue pas une adaptation tactique à l'air du temps, mais un renversement stratégique. Les mots qui disent notre projet le façonnent peu à peu. Van Gogh aurait-il été Van Gogh s'il avait peint ses tournesols à l'aquarelle ?

À mesure que la perspective de remporter un scrutin présidentiel s'éloigne, de nombreux dirigeants des forces de la gauche semblent se concentrer toujours davantage sur les combats électoraux. Au risque de négliger ceux à mener une fois au pouvoir s'ils trouvaient le « trou de souris » vers la victoire. Or, échouer au pouvoir, dans les ministères ou face aux institutions internationales, c'est préparer de nouveaux échecs, plus tard, dans les urnes. Et voir repousser encore dans le temps la perspective de la transformation sociale. Car pourquoi le peuple voterait-il pour une gauche vouée à décevoir ?

Observer ces dérives pourrait conduire à nous joindre au chœur de tous ceux qui, à la question « pourquoi la gauche perd-elle ? », répondent en brandissant le scalpel. Évolutions sociologiques adverses, transformations du langage, consumérisme, toute-puissance de la finance : leurs analyses prennent vite la forme de l'autopsie. Dans un ouvrage publié en 2010, l'historien américain Greg Grandin souligne – pour le déplorer – que les analyses des processus de transformation sociale « se concentrent en général sur l'incapacité du nouveau monde à naître pour se désintéresser de la violence idéologique et institutionnelle à travers laquelle l'ancien résiste¹ ».

Notre conviction est la suivante : si la gauche perd, c'est avant tout parce que ses adversaires l'emportent. À chaque victoire, ils modifient les règles du jeu afin de faciliter d'autres triomphes. À chacune de leurs (rares) défaites dans les urnes, ils s'opposent, comme le préconisait Jules Guesde, par « tous les moyens, y compris les moyens légaux ». Lockouts, grève de l'investissement, organisation des pénuries, pointillisme institutionnel, politisation de la justice, coups de force, déstabilisation financière et, bien sûr, campagnes de presse : nos adversaires ont des objectifs distincts de ceux que se fixait le député du Nord, ils n'en ont pas moins adopté sa méthode. Et à la fin, pour l'instant, ils gagnent.

Nous ne changerons pas le monde sans prendre le pouvoir. Mais une fois conquis, il s'agira de le conserver et d'affronter les vents contraires avec lucidité et détermination.

<sup>1.</sup> Greg Grandin, « Living in Revolutionary Time. Coming to terms with the violence of Latin America's long cold war », in Greg Grandin et Gilbert M. Joseph (dir.), A century of revolution. Insurgent and counterinsurgent violence during Latin America's long cold war, Durham, Duke University Press, 2010.

Anticiper la prise du pouvoir – à la suite d'un processus que nul n'est en mesure d'anticiper à ce stade – exige d'imaginer tout ce qui pourrait empêcher, ou ralentir, la transformation sociale. Nous nous y employons ici, en identifiant les principaux verrous – monétaire et financier, médiatique, mais aussi européen, institutionnel et policier –, afin de préparer les stratégies qui permettront de les faire sauter. À vouloir jouer les bons élèves d'une classe électorale dont le professeur est milliardaire et patron de presse, la gauche semble raconter l'histoire d'un programme qui s'appliquera calmement dans le feutre des palais de la République. Mais nos adversaires ne distribueront ni bons points ni belles images aux enfants rebelles de la révolution.

### UNE DÉMOCRATIE CADENASSÉE

Ainsi, nous ne nous faisons aucune illusion sur l'expertise en régime néolibéral. Comme l'explique Serge Halimi dans *Le grand bond en arrière*, ce système procède par « effets de cliquet » : un entrelacs de dispositifs qui interdisent tout retour en arrière, des logiques qui orientent mécaniquement l'action publique vers ses préférences politiques. Dans un tel cadre, l'expert peut ressembler à une personne ivre, placée dans une rue en pente. Libre de ses mouvements, elle se cogne à un lampadaire à gauche, à un mur à droite... Qu'importe sa trajectoire : qu'elle le souhaite ou non, elle descend la rue. Il s'agit donc de désenivrer l'expertise. Qu'elle échappe aux lampadaires, qu'elle évite les murs. Qu'enfin elle conteste le cadre. Bref, il s'agit de la rendre politique.

On ne changera pas le monde en modifiant une assiette fiscale. On ne le réenchantera pas (ou pas seulement) en débattant des moyens techniques d'une autre politique. À l'image du marteau qui permet de construire des maisons ou de fracasser des crânes, les outils comptent souvent moins que les mains qui s'en emparent. Or l'expérience montre que dès que les nôtres se rapprochent des leviers du changement réel, nos adversaires perdent le goût de la démocratie. Et les dysfonctionnements qui la caractérisent en régime libéral surgissent. La présidence et le parlement partagent dans les faits le pouvoir avec d'autres institutions, plus discrètes, dont l'action apparaît au grand jour lorsque le *statu quo* se voit menacé : les marchés financiers, que Noam Chomsky qualifie de « Sénat virtuel », capables d'imposer leur logique aux gouvernements ; la presse qui orchestre un « tribunal médiatique » où seuls les procureurs ont la parole ; et la reproduction sociale qui garantit que les institutions de la République demeurent entre les mains d'enfants de la bourgeoisie. Ainsi entravée, la démocratie demeure-t-elle démocratique ? L'heure est venue de briser les chaînes qui la cadenassent.

#### OUAND LA LUCIDITÉ NOURRIT L'ESPOIR

Sans mesurer avec lucidité cette force de nos adversaires, impossible de renouer avec les ambitions d'émancipation de la gauche. Or l'enjeu est de taille : libérer les citoyens d'une structure sociale qui produit misère et dépression, consumérisme et aliénation, violence et soumission. S'armer implique qu'il faudra se battre, certes, mais le projet porte également en son sein l'espoir d'un autre monde. Car une victoire permettrait de renouer avec le projet de l'émancipation.

L'émancipation économique, tout d'abord. Celle qui, après l'émancipation politique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, libérera les individus de la menace du chômage, de la tyrannie patronale et des mille et une contraintes qui transforment la vie active en supplice. Celle qui fera advenir la démocratie dans un lieu où il est aujourd'hui admis qu'elle soit absente : l'entreprise. Celle qui, organisant à l'échelle de la société l'évaluation des besoins et planifiant les efforts visant à les satisfaire, arrachera l'économie à la quête du profit pour la placer au service des citoyens.

L'expérience montre que dès que les nôtres se rapprochent des leviers du changement réel, nos adversaires perdent le goût de la démocratie.

L'émancipation géopolitique, ensuite. Celle qui redonnera à la France sa voix dans le concert des nations, en orchestrant son retrait de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), bras armé des États-Unis face à la Russie, qui menace, en Ukraine et ailleurs, d'entraîner l'Europe dans des aventures militaires qu'elle n'a pas souhaitées et servant les intérêts des autres. Celle qui brisera la tutelle militaire du Pentagone sur la France, incapable de faire voler ses avions de chasse sans l'aide de l'un des alliés les moins fiables de l'Histoire : un allié qui n'a pas hésité à humilier Paris en nouant, dans son dos, une alliance militaire avec l'Australie et le Royaume-Uni dans l'Océan pacifique, où croisent pourtant les navires hexagonaux. Celle qui osera parler au nom de tous les pays qui subissent des diktats économiques formulés à Washington par le biais des différentes organisations internationales que les États-Unis contrôlent : Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce, etc. Celle qui dénoncera des traités de libre-échange qui placent les États à la merci des multinationales, par le biais des tribunaux d'arbitrage, et leur préférera des traités de collaboration et de coopération. Celle, en conséquence, qui renouera avec l'internationalisme, ce principe fondateur du mouvement ouvrier depuis son apparition.

L'émancipation vis-à-vis de l'aliénation consumériste, encore. Celle qui libérera les individus de leur soumission à des injonctions venues du dehors, si puissantes et si totalisantes, que souvent ils ne les perçoivent plus. Celle qui rejettera la sommation publicitaire, cette colonisation de notre imaginaire par le marché et qui nous pousse à « travailler toujours plus pour consommer toujours plus ». Celle aussi, qui détruit la planète sous un amoncellement d'objets inutiles, réponses illusoires à des désirs factices.

L'émancipation face au fatalisme, enfin. Celle qui, redonnant toute sa noblesse à l'action politique, participera à lever les nuages qui assombrissent l'horizon. Celle qui permettra de se convaincre qu'on pourra vivre mieux demain, que l'avenir peut nous réserver de belles surprises. Celle, pour finir, qui autorisera chacun à croire de nouveau en l'idée de progrès.

Pense-t-on que l'on pourra ramener à la politique tous ceux qu'elle a déçus sans retrouver le souffle d'une telle espérance ? Or, ramener la population à la politique ne constitue pas uniquement un objectif, mais un moyen. Préparer le « plan de bataille » d'une gauche au pouvoir implique, à chaque étape, de préparer l'atout principal d'un gouvernement populaire, la seule légitimité capable de s'opposer à la légalité néolibérale : la mobilisation de la rue, moyen le plus efficace de rappeler à nos adversaires que la démocratie fonctionne également lorsqu'elle les dessert.

Interrogé sur un scénario de rupture avec le néolibéralisme il y a quelques années, Frédéric Lordon expliquait : « Ce qu'il s'agit de bien mesurer, c'est (...) qu'une fois lancé on ne peut plus s'arrêter. Car il n'existe pas d'option gradualiste². » Voilà pourquoi il semble si urgent de se préparer. Car « se lancer », il le faudra bien. Et au plus vite.

#### « MAIS, VOUS N'Y SONGEZ PAS!»

C'est devenu une habitude, voire un réflexe : renvoyer la gauche au « mur du réel » contre lequel ses ambitions seraient condamnées à se fracasser. Sur les plateaux des chaînes d'information ou sur France Inter, dans les éditoriaux du *Monde* ou dans les rapports de la Cour des comptes, au perchoir de l'Assemblée nationale, on exige de ses dirigeants des discours « raisonnables ». Beaucoup se soumettent, élaguent leurs projets et mutilent l'espoir. Il n'a pourtant jamais été si évident que la différence entre le concevable et l'impensable ne procède ni de la logique, ni du droit, ni des « lois de l'économie ».

Pour les uns, rien n'est impossible. En 2008, Nicolas Sarkozy foule aux pieds le résultat du référendum de 2005 et adopte le Traité constitutionnel européen rejeté par une majorité des Français. Cela méconnaissait pourtant les règles de base de la démocratie. En mars 2013, la Troïka (Banque centrale européenne, Commission de Bruxelles et Fonds monétaire international) impose en quelques heures un contrôle des changes à Chypre, de façon à enrayer une fuite massive des capitaux. C'était pourtant interdit par les traités européens. En 2021, soucieuse

<sup>2.</sup> Cité par Renaud Lambert et Sylvain Leder, dans « Face aux marchés, le scénario d'un bras de fer », Le Monde diplomatique, octobre 2018.

d'assurer la cohésion d'une zone euro menacée par la crise financière de 2008 puis par celle du COVID-19, la Banque centrale administre, sans jamais l'assumer ainsi institutionnellement, les taux d'intérêts des dettes souveraines européennes. Et remet *de facto* en cause le dogme de la « neutralité de marché ».

Pour ceux qui essaient de contester l'ordre dominant, aux gouvernements ou dans la rue, l'univers du possible tend en revanche à se rabougrir. Aucune promesse de « révolution » lorsqu'Alexis Tsipras parvient au pouvoir en Grèce, en 2015. Son programme prévoit simplement d'ajuster le rapport d'Athènes à ses créanciers en fonction de ses obligations envers la population. Parmi les priorités du pouvoir ? Payer les salaires des fonctionnaires, qui ne les perçoivent plus. Impossible, ses « partenaires » européens l'en empêchent. À l'automne 2015, le socialiste António Costa parvient au pouvoir au Portugal porté par sa promesse de rompre avec les mesures d'austérité de ses prédécesseurs. Impossible, la Commission européenne déclenche une procédure de sanction pour « dérapage budgétaire ». Et comme l'ont découvert de nombreux « Gilets jaunes », exercer le droit constitutionnel de manifester expose à la violence policière la plus frontale.

Une évidence s'impose donc : le cadre de la « raison » dont se prévalent nos adversaires maquille les rouages d'un système conçu pour nous entraver. Puisque s'y plier revient à capituler par anticipation, le bon sens implique désormais de basculer du côté de l'audace. Car, quand plus rien n'est possible, tout le redevient. À l'image d'un pont suspendu qui se serait rigidifié, le système est devenu incapable de tolérer la moindre dissension : la plus petite vibration, le moindre pas de côté, menace l'ensemble du système. Un vieux débat déchirait la gauche : réforme ou révolution ? Dans les conditions actuelles, les deux termes deviennent synonymes. Et les espoirs « fous » d'hier dessinent la plus raisonnable des feuilles de route.

Le cadre de la « raison » dont se prévalent nos adversaires maquille les rouages d'un système conçu pour nous entraver. Puisque s'y plier revient à capituler par anticipation, le bon sens implique désormais de basculer du côté de l'audace. Car, quand plus rien n'est possible, tout le redevient.

# LES SEPT VERROUS CAPITAUX: LES OBSTACLES QUE LA GAUCHE AU POUVOIR DEVRA AFFRONTER

## A - LE PIÈGE DE LA DETTE

2956,8 milliards d'euros : à n'en pas douter, le chiffre donne le tournis. Au troisième trimestre 2022, la dette publique française équivalait à 113 % du produit intérieur brut (PIB). De quoi alimenter l'idée, ressassée par les grands médias, selon laquelle la France vivrait « au-dessus de ses moyens³ ». Pourtant, le niveau actuel de l'encours ne représente pas une contrainte réelle pour le gouvernement. En tout cas, pas pour celui de l'actuelle majorité. Car la dette publique est un rapport social : les ressources consacrées à son remboursement posent moins problème que le pouvoir dont disposent tous ceux qui la refinancent, investisseurs privés ou institutions monétaires. Les taux d'intérêt à 10 ans subis par la Grèce sont passés de 8,8 % le 24 janvier 2015, la veille de la victoire électorale de Syriza, à 11,1 % une semaine plus tard lorsque les marchés ont souhaité « voter » contre l'arrivée au pouvoir d'une force de gauche dans le pays. Les taux en question n'ont retrouvé leur niveau de janvier qu'en septembre de la même année, après la capitulation d'Alexis Tsipras. Plus récemment, en 2018, une attaque spéculative sanctionnant l'opposition à la monnaie unique du premier gouvernement de l'Italien Giuseppe Conte a hissé le taux souverain italien de 1,5 point pendant cinq mois.

Et en France ? Fonds d'investissement, compagnies d'assurances ou banques : en 2022, les opérateurs de marché détiennent les trois quarts de la dette publique hexagonale. Par crainte, ou par hostilité, l'accession au pouvoir d'un gouvernement hostile à la finance les conduirait à revendre massivement leurs titres souverains<sup>4</sup>. Anticipées ou immédiates, de telles attaques pourraient aussi intervenir en cours de mandat, en réaction à l'annonce de mesures de régulation bancaire, de redressement fiscal socialement juste ou d'investissement budgétaire massif. Elles entraîneraient une hausse des taux – sans doute accentuée par la dégradation de la note de la dette française par les agences, oracles autoproclamés des marchés financiers, Fitch, Moody's ou Standard & Poor's – qui, à son tour, encouragerait les ventes de titre, déclenchant le cercle vicieux qu'ont connu les pays du sud de l'Europe au cours de la crise des dettes souveraines.

Car la dégradation de la note française aurait deux conséquences pour les banques françaises : d'une part, elle renchérirait leur coût d'accès à la liquidité, du fait de l'utilisation de la dette souveraine comme garantie dans les opérations de refinancement ; d'autre part, elle dévaloriserait la part de leur portefeuille d'actifs détenue en dette française. Or une éventuelle faillite de BNP Paribas, de la Société Générale ou du Crédit Agricole mettrait en péril la stabilité financière européenne, voire mondiale. L'État serait ainsi contraint au renflouement puis à la recapitalisation des trois grandes banques françaises, « too big to fail ». Et l'accroissement exceptionnel du déficit public engendrerait sans doute une nouvelle dégradation de la notation souveraine, ainsi qu'un accroissement des taux.

La dette publique est un rapport social : les ressources consacrées à son remboursement posent moins problème que le pouvoir dont disposent tous ceux qui la refinancent.

<sup>3.</sup> Jean-Marc Daniel, « La France, un pays vieillissant qui vit au-dessus de ses moyens », Le Monde, 13 février 2022.

<sup>4.</sup> Voir partie VI, Intérêt général, « 100 jours pour une rupture : quand la gauche essaiera », note #23, mars 2022.

À ce stade, la BCE aurait, bien sûr, la capacité de mettre fin à ce cercle vicieux en rachetant des titres de dette souveraine française pour en stabiliser la valeur ainsi que le niveau des taux qui lui sont associés. Mais l'expérience grecque suggère qu'un gouvernement de transformation sociale ne saurait compter sur le soutien des autorités monétaires. Nul doute que les institutions de la zone euro choisiraient plutôt de laisser « la discipline de marché » se déchaîner contre Paris. Puis, une fois la détermination politique du nouveau pouvoir ébranlée, l'économie du pays menacée et son financement sur les marchés rendu impossible, elles tenteraient d'assujettir l'accès aux prêts du Mécanisme européen de stabilité (MES) à ses conditions, autoritaires et austéritaires.

Pour parvenir à ses fins, la BCE pourrait tout d'abord exclure les titres de la dette publique française de ses programmes de rachats de titres, comme elle l'avait fait en 2015 contre Chypre et la Grèce. Fragilisé, le secteur français bancaire aurait alors besoin des liquidités d'urgence du programme « *Emergency Liquidity Assistance* » (ELA) de la BCE, ce qui accentuerait encore la capacité de l'institution de Francfort à faire pression sur Paris. Quand Alexis Tsipras avait annoncé un référendum sur l'application des mémorandums austéritaires, la BCE avait ainsi refusé d'augmenter le montant de son apport en liquidité, ce qui avait conduit à la quasi-fermeture des banques et au plafonnement des retraits bancaires jusqu'à la capitulation d'Athènes.

Faire chanter la deuxième économie d'Europe et asphyxier des banques d'envergure mondiale telles que la BNP ou la Société Générale, exposerait néanmoins à des scénarios de contagion beaucoup plus préoccupants que dans le cas de la Grèce. Les investisseurs se détourneraient bientôt de tous les titres de dette publique de l'Europe du Sud, augmentant les primes de risque exigées à toutes les capitales de la zone euro, dont l'explosion désordonnée ne serait plus exclue. Autrement dit, pointer un revolver sur la tempe des dirigeants français pourrait conduire à une forme de suicide institutionnel de la BCE puisque l'opération menacerait l'existence même de la zone monétaire qu'elle pilote.

Dans l'épreuve de force qu'on tenterait de lui imposer, Paris disposerait ainsi d'un argument solide : la BCE serait contrainte de racheter la dette française et limiter les écarts de taux avec ceux des autres pays de la zone euro pour préserver la monnaie unique (et les économies des pays qui défendent l'orthodoxie monétaire). Afin de préserver la cohésion de la zone euro, la France et ses éventuels alliés pourraient également exiger de la BCE qu'elle pérennise le programme exceptionnel de soutien ciblé aux dettes souveraines des pays les plus vulnérables (Italie, Grèce) en vigueur depuis le printemps 2020, mais instauré seulement jusqu'à la fin de l'hiver 2022<sup>5</sup>. Une telle évolution découragerait les attaques spéculatives, n'impliquerait pas de modification du mandat de la banque centrale, mais offrirait le répit nécessaire à une discussion sur sa refonte, dans le sens d'une dé-financiarisation de l'endettement public<sup>6</sup>.

Bien sûr, avant que ce processus n'aboutisse, ou s'il devait ne pas aboutir, il faudra tenir bon, canaliser les liquidités et atténuer la pression. Première solution, de court terme : recourir à des entreprises publiques ou parapubliques pour contourner les critères de Maastricht. Lors de la campagne électorale allemande de 2021, le SPD et la CDU ont rivalisé de propositions allant dans ce sens. Auparavant, le ministre (CDU) de l'Économie Peter Altmeier avait créé une fondation de droit privée ayant vocation à financer la rénovation thermique des logements sous la forme de prêts à taux zéro aux ménages allemands garantis par l'État. De son côté, l'État polonais garantit la dette émise par un fonds souverain de développement qui lui-même détient des structures de financement *ad hoc* (*Special Purpose Vehicles* – SPV) levant de la dette sur les marchés pour financer des investissements publics.

Deuxième solution : créer un pôle bancaire public puissant qui se détournerait des actifs purement spéculatifs et participerait au rachat de titres des dettes publiques. Les institutions de ce pôle — la Caisse des dépôts et consignations, la Banque publique d'investissement ou la Banque postale — (re-)deviendraient des « correspondants du Trésor ». Mais, plus généralement, l'ensemble des banques, publiques ou privées, pourraient être encouragées à déposer leurs disponibilités auprès d'un Trésor public qui proposerait un taux légèrement supérieur à celui fixé par la BCE pour rémunérer les réserves des banques. Ces dépôts serviraient une double fonction : offrir à la

<sup>5.</sup> Voir les notes #13, #14 et #15 d'Intérêt général de la série « Dette publique : en finir avec les manipulations », mars 2021. 6. Voir Benjamin Lemoine, *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris, La Découverte, 2016.

puissance publique un moyen de financement à court terme ainsi qu'un point de contrôle sur le niveau et l'allocation du crédit à l'économie<sup>7</sup>. À la fin de l'année 2020, le montant des actifs financiers des ménages français s'établissait à 6000 milliards d'euros et la somme des liquidités (numéraires et dépôts) des acteurs privés français (ménages et entreprises) s'élevait à 8212 milliards d'euros. Soit respectivement une fois et demie et trois fois la dette publique française au sens de Maastricht.

Troisième canal de financement, l'impôt, élimé par l'empilement des réformes néolibérales de la fiscalité. Entre 1950 et 1963, les locataires de la Maison-Blanche ne s'appelaient ni Lénine ni Ernesto « Che » Guevara, mais Harry Truman, Dwight Eisenhower et John Fitzgerald Kennedy. Tous ont pourtant maintenu à plus de 90 % la tranche marginale d'imposition, soit la plus élevée, appliquée seulement à la fraction supérieure du revenu des ménages les plus aisés. C'était possible hier; cela le demeure aujourd'hui.

Par ailleurs, le nouveau pouvoir français pourrait s'inspirer d'un autre président américain, que les médias français ont longtemps adulé : Ronald Reagan. Car si l'incarnation planétaire du grand virage néolibéral se fait élire, en 1980, sur la promesse d'une réduction massive des impôts, son administration récupère de la main droite, ce qu'elle a concédé de la main gauche. « Reagan était certainement un partisan de l'allègement fiscal sur le plan législatif, émotionnel et idéologique, observe l'historien américain Joseph Thorndike. Mais (...) il lui était difficile d'ignorer le coût de ses baisses d'impôts<sup>8</sup>. » Au cœur de la période la plus frénétique de l'assaut néolibéral, en 1986, les revenus de l'agence fiscale fédérale (IRS) bondissent de façon inédite depuis 1950. Comment le président en Stetson est-il parvenu à une telle prouesse ? En éliminant une bonne part des niches conçues pour les grandes entreprises et les plus fortunés – un rapport indépendant publié en 1984 avait montré que 128 des 250 entreprises américaines les plus rentables n'avaient pas payé d'impôt fédéral au cours d'au moins une des trois années précédentes. L'équipe de Reagan renforce par ailleurs les moyens de l'administration fiscale : 30 000 agents supplémentaires sont ainsi recrutés sur la période 1982-1989, dont 10 000 pour la seule année 1987. Certes, la figure de Ronald Reagan ne guidera pas le sens de la politique menée par le gouvernement de rupture que nous imaginons. Mais sa capacité à rappeler que certains de ses projets s'abreuvent aux sources les plus diverses devrait contribuer à moucher, un temps, certains de ses contempteurs.

En instaurant ainsi un financement hors marché de l'action de l'État°, la France allumera un foyer d'espoir pour tous les peuples de la planète.

66 L'expérience grecque suggère qu'un gouvernement de transformation sociale ne saurait compter sur le soutien des autorités monétaires. Nul doute que les institutions de la zone euro choisiraient plutôt de laisser « la discipline de marché » se déchaîner contre Paris.

<sup>7.</sup> Voir Benjamin Lemoine, *Ibidem* et les notes #13 #14 et #15 citées précédemment.

<sup>8.</sup> Jeanne Sahadi, « Taxes : What people forget about Reagan », money.cnn.com, 12 septembre 2010. 9. Intérêt général, « Dette publique : en finir avec les manipulations – épisode III, Financer mieux et sortir de la coupe des marchés », note #15, mars 2021.

## B-LECHANTAGE À LA COMPÉTITIVITÉ

31 mars 2020. Alors que l'épidémie de COVID-19 terrasse la société française et révèle son extrême dépendance aux biens importés, en particulier dans le domaine des produits médicaux et sanitaires, Emmanuel Macron, en visite à l'usine Kolmi-Hopen de Saint-Barthélemy d'Anjou, prononce un discours volontariste. Alors qu'il n'y a pas de masques disponibles, va-t-il falloir en importer massivement de Chine? « Notre priorité aujourd'hui est de produire davantage en France et de produire davantage en Europe. Partout où nous avons des sites de production français, de monter en volume, d'embaucher (...) et de créer aussi de nouvelles capacités de production. » Et le président français de conclure, lyrique : « Souveraineté, souveraineté et solidarité, car cela ne serait pas possible sans l'engagement de femmes et d'hommes qui ne comptent pas leurs heures et qui, avec courage, sont là pour faire avancer le pays. »

Mais pour quel résultat? Dès la fin de l'année 2021, la filière textile française produisait 90 % de masques FFP2 de moins qu'au plus fort de la crise. La société Kolmi-Holpen, celle-là même qui accueillait Emmanuel Macron pour son discours de reconquête industrielle, voyait sa production passer de 3,5 millions de masques par jour à 1,5 million et perdait 70 salariés en quelques mois. Le masque français coûte entre 0,25 et 0,35 euro l'unité, contre 0,10 euro pour un masque produit en Asie¹º. Sans mesure douanière correctrice, la filière s'est écroulée, alors même que les masques sont principalement achetés par les acteurs publics de santé.

C'est que les seuls discours ne suffisent pas à changer le monde. Lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucune mesure, les annonces politiques se transforment en jeton de foire. Insérés dans la grande machine médiatique, ils relancent un temps le manège des controverses inutiles et des gesticulations stériles... Jusqu'au prochain discours – quitte à ce qu'il porte sur le même sujet. Car la question de la « souveraineté » – fût-elle nationale ou européenne – inspire les services de communication de la présidence. Le ministère sis à Bercy s'intitule d'ailleurs désormais « ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ». On change le papier à en-tête et les cartes de visite, mais la mission demeure la même. Hier comme aujourd'hui, un seul projet pour les dominants : la dérégulation commerciale, soit l'antonyme de la souveraineté économique qu'ils proclament défendre.

Dans les discours des puissants, la mondialisation économique figure au rang des grandes lois qui régissent le monde : «La mondialisation est à l'économie ce que l'air est à l'individu ou la pomme à la gravitation universelle », expliquait Alain Minc, l'homme à tout faire du patronat, en 1997<sup>11</sup>. En prendre acte reviendrait donc à accepter le monde « tel qu'il est ».

En réalité, ce processus résulte d'une construction politique, rendue possible par les décisions informées de dirigeants politiques. Depuis les années 1980, les gouvernements successifs de la France et de la plupart des pays européens, ont signé des accords de libre-échange, contribué au processus de libéralisation qui a conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en 1995, et fait de l'Union européenne l'un des principaux promoteurs des échanges commerciaux internationaux.

Dans les discours des puissants, la mondialisation économique figure au rang des grandes lois qui régissent le monde.

Un objectif clé derrière ce volontarisme dérégulateur : soumettre les salariés à un chantage permanent. Il faudrait dorénavant se montrer « plus compétitif » que ses voisins, et accepter l'amputation des droits sociaux de façon à garantir son « attractivité ». S'engage alors un mouvement à deux visages. Pour les salariés, il prend la forme d'une course au moins-disant, à mesure que la population découvre, année après année, l'existence de pays où les travailleurs sont contraints d'accepter davantage d'exploitation pour moins de rémunération. Pour les multinationales, chaque progrès de la mondialisation rend au contraire le monde un peu plus douillet : elles peuvent choisir les sites de production offrant les plus bas salaires, la meilleure fiscalité, la réglementation du travail la moins regardante et le plus faible niveau de combativité syndicale. Et donc quitter des régions jugées trop peu rentables à leurs yeux. Entre 1980 et 2007, la France connaît ainsi des délocalisations brutales pendant plusieurs décennies, se traduisant par une perte de 1,9 million d'emplois. Dans le même temps, des filières industrielles disparaissent, fragilisant les bassins d'activité dans lesquels elles étaient installées : 600 000 emplois ont ainsi été détruits dans le secteur textile entre 1990 et 2010.

L'élargissement du marché unique européen vers les pays de l'ex-bloc soviétique, aux standards sociaux très éloignés de ceux de la France, a amplifié le phénomène, en particulier dans les secteurs automobile et électronique<sup>12</sup>. À tel point qu'une majorité des délocalisations subies par la France se réalisent à l'intérieur même de l'espace européen, voire dans son propre territoire *via* la directive européenne dite des « travailleurs détachés ». La frénésie avec laquelle l'UE signe des accords de libre-échange – on citera les traités avec le Canada (le fameux CETA), avec le Mercosur, avec le Mexique, avec le Japon ou encore la Nouvelle-Zélande – inscrit dans le droit le primat de la dérégulation des échanges. Désormais, des opérateurs privés peuvent contester devant des tribunaux d'arbitrage des décisions politiques qui remettent en cause leurs investissements.

Que ce soit par le biais de nouvelles normes juridiques ou par le chantage que facilite le commerce dérégulé, les États se sont donc volontairement liés les mains : ils ont laissé aux entreprises le soin de définir les niveaux de protection sociale qu'il conviendrait de pratiquer. Au nom de la nécessité de conserver sur le sol national capitaux, usines et emplois, les gouvernements ont justifié la baisse de la fiscalité sur les sociétés et la modération salariale. Les gouvernements réalisent ainsi le souhait prophétique de l'économiste libéral Gary Becker : « Le droit du travail et la protection de l'environnement sont devenus excessifs dans la plupart des pays développés. Le libre-échange va réprimer certains de ces excès en obligeant chacun à rester concurrentiel face aux importations des pays en développement<sup>13</sup>. »

Un t-shirt produit au Bangladesh où le salaire horaire est de 0,11 euro pénètre sur le marché national sans se voir imposer de mesures douanières correctrices significatives. Pour le gouvernement du pays d'importation, cela revient à valider ce standard de rémunération, et donc à démonétiser ses propres normes sur les salaires. Cet alignement – toléré, pour ne pas dire « choisi » – sur les niveaux les plus bas constitue non seulement un abandon de souveraineté économique, mais également une trahison de nos conquêtes sociales.

Que ce soit par le biais de nouvelles normes juridiques ou par le chantage que facilite le commerce dérégulé, les États se sont donc volontairement liés les mains.

<sup>12.</sup> Intérêt général, Note #19, « Souveraineté numérique, reconquérir et protéger », juillet 2021.

<sup>13.</sup> Business Week, 9 août 1993.

À l'inverse, la restauration de la pleine souveraineté économique de l'État constituera un préalable à toute politique sociale ambitieuse. Pour se dégager de l'étau du chantage que le libre-échange rend possible, un gouvernement de rupture doit rétablir des mesures douanières régulatrices, définies en fonction de ses objectifs économiques : droits de douane capables de protéger la production nationale de la concurrence (au sein de l'Union européenne, le taux moyen des droits de douane est aujourd'hui de... 1,71 %), prohibitions des produits dangereux pour la santé et l'environnement et quotas pour les biens stratégiques. Seule une politique douanière de ce type sera en mesure de faire sauter le verrou fondamental que constitue le libre-échange<sup>14</sup>. Elle doit être définie et ajustée en fonction des grands objectifs économiques et sociaux du pays pour permettre aux autorités politiques élues de retrouver leur pleine capacité d'agir.

Pour autant, les difficultés ne s'arrêtent pas à l'identification du verrou commercial et des réponses à v apporter. Le chemin vers la protection de notre économie suppose également d'anticiper que les autres États chercheront à prendre des mesures de rétorsion sur les produits français. Le modèle exportateur que sous-tend la compétitivité à tout prix ne pourra donc plus se jouer sur la partition internationale de la guerre commerciale débridée : privé de ce moteur, il deviendra encore plus dysfonctionnel. La gauche devra lui opposer un autre modèle, basé sur la relocalisation et la coopération bilatérale.

En outre, la fin de la surconsommation de produits jetables ou substituables à bas prix implique une transition qui pourra amener ses propres limites, avec des prix plus élevés que ce que propose le modèle actuel et la fin des produits disponibles en toute saison dans tous les endroits du globe en quelques heures. Le capitalisme marchand saura jouer sur les passions individuelles, à grand renfort de marketing de comptoir vantant des désirs déculpabilisés. Affronter cette rupture nécessite donc de savoir que les imaginaires peuvent être lents à s'adapter, plutôt que de craindre des pénuries montées en épingle par des marchands du temple non sevrés.

Depuis 1957, la construction de l'Union européenne s'articule autour d'une union douanière, dans laquelle les États délèguent leur politique commerciale avec les États tiers à l'échelon supra-national. Parallèlement, le marché unique interdit toute mesure douanière en son sein. Les disparités politiques, économiques, fiscales et sociales profondes entre États membres impliquent donc d'interroger la nature d'un autre verrou majeur, le verrou européen.

# C-LE CARCAN DU DROIT EUROPÉEN

« Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique, lorsque nous avions des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement de la France, s'interrogeait Nicolas Sarkozy devant le Conseil national de l'UMP en 2008. Heureusement qu'il y avait l'Europe pour empêcher ceux-ci d'aller jusqu'au bout de leur idéologie et de leur logique. C'est aussi cela, l'Europe ! 15 » Il n'avait pas tort : l'Union européenne constitue aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la transformation sociale. L'édifice formé par les traités et le droit dérivé constitue un des rares exemples dans l'histoire des sociétés démocratiques de « constitutionnalisation » d'un modèle économique, au détriment de toute force politique désireuse de sortir des rails néolibéraux.

Le pacte de stabilité et de croissance (PSC), adopté en 1997, ainsi que l'article 126 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) interdisent ainsi de recourir à la dépense publique pour financer des mesures de progrès social. Les conduire malgré tout exposerait un gouvernement de gauche à une mise sous surveillance, voire à des sanctions, régies par les cadres dits six-pack et two-pack, deux ensembles de règlements et de directives adoptés en 2011 et en 2013.

<sup>14.</sup> Lire Intérêt général, Note #12, « Contre le dumping, le protectionnisme », mars 2021. 15. Discours de Nicolas Sarkozy », Conseil national de l'UMP, Paris, Maison de la Mutualité, 5 juillet 2008, cité par François Denord et Antoine Schwartz, L'Europe sociale n'aura pas lieu, Paris, Raisons d'agir, 2009.

L'UE prive également les États membres de la zone euro de l'outil monétaire : ils ne peuvent ni emprunter directement auprès de leur banque centrale, ni choisir la quantité de monnaie en circulation, ni déterminer le niveau du crédit, ni piloter la valorisation de leur monnaie (et donc la compétitivité « prix » de leurs exportations). L'article 127 du TFUE stipule que la mission principale de la BCE est de veiller à la stabilité des prix et l'article 123 proscrit la monétisation de la dette publique.

L'UE empêche encore la mise en œuvre de politiques commerciales qui limiteraient les effets du *dumping* économique, social ou environnemental : l'article 28 du TFUE a en effet créé une union douanière, ce qui implique que les États membres doivent s'en remettre à l'Union s'agissant de leurs relations commerciales avec les pays tiers – par exemple, pour instaurer une taxe carbone sur les produits importés –, mais aussi qu'il leur est interdit de prendre des mesures de régulation des échanges intra-européens.

L'UE barre enfin la voie à la création de monopoles publics dans des secteurs stratégiques. Un gouvernement progressiste ne pourra pas réserver un traitement particulier à une entreprise publique sans méconnaître les stipulations de l'article 106 du TFUE. Et il devra composer avec la dérégulation et l'ouverture à la concurrence imposées par plusieurs séries de mesures : pour le transport ferroviaire, la libéralisation a relevé de nombreux textes jusqu'à la directive 2016/2370 du 14 décembre 2016 qui finalise l'ouverture à la concurrence des marchés domestiques ; pour l'énergie, la même démarche a été parachevée par les directives 2009/72 et 2009/73 du 13 juillet 2019.

Le titre XV de la Constitution française inscrit la France dans cet ordre juridique européen depuis 1993, à la suite de l'adoption du traité de Maastricht par référendum en 1992. Mais, avant même cette révision constitutionnelle, la plus haute juridiction de l'ordre administratif français avait pris la liberté de considérer qu'il était possible de contester devant elle le droit interne en invoquant sa non-conformité au droit de l'Union. Dans un contexte de conversion des « élites » hexagonales au projet européen, le Conseil d'État s'est ainsi arrogé dès 1989, dans son arrêt *Nicolo*, la faculté de contrôler la compatibilité d'une loi (adoptée par les représentants du peuple) avec le traité de Rome.

Relativiser la portée contraignante du droit européen revient à ignorer la servilité de ceux qui l'appliquent en France et à négliger la (très probable) disposition à l'obstruction des juridictions, et de l'administration en général (cf. *infra*), sous un gouvernement préférant respecter les revendications sociales populaires que le carcan libéral des traités européens. Dès l'annonce des premières mesures, des justiciables hostiles à la nouvelle majorité attaqueraient les décisions du gouvernement sans doute par la voie du référé, ce qui amènerait les tribunaux à se prononcer rapidement. Une partie de ces mesures serait ainsi menacée d'annulation, un conflit éclaterait avec les ordres juridictionnels – une option dangereuse pour la cohésion de la société et sapant la légitimité du mandat populaire – et l'opposition remobiliserait facilement en invoquant d'insupportables atteintes à l'État de droit. Au « mur de l'argent » s'ajouterait alors le « plafond du droit » européen, cherchant ainsi à emmurer les velléités d'une gauche déterminée.

Relativiser la portée contraignante du droit européen revient à ignorer la servilité de ceux qui l'appliquent en France et à négliger la très probable disposition à l'obstruction des juridictions. Au « mur de l'argent » s'ajouterait alors le « plafond du droit » européen, cherchant ainsi à emmurer les velléités d'une gauche déterminée.

Le nouveau pouvoir devra donc imaginer une solution immédiatement efficace afin de faire sauter le verrou juridique. Car l'expérience du Brexit a montré qu'une rupture « négociée » prend du temps. Trop. Dès lors qu'en France, le texte suprême de l'ordre juridique demeure la Constitution, il conviendra, dans les premiers mois, de faire approuver par référendum une modification du titre XV de la Constitution afin d'y indiquer que la France peut déroger à tout ou partie du droit européen. Ce principe de non-régression s'appliquerait, par exemple, à la souveraineté budgétaire, fiscale, sociale ou industrielle. Plutôt qu'un opt-out, exception qu'il s'agit de négocier avec les instances européennes, la solution au verrou européen se trouve dans une reconquête rapide d'une liberté juridique et réglementaire, en priorité sur les questions économiques.

Les modalités normales de révision de la Constitution de 1958 figurent à l'article 89. Elle suppose une approbation préalable des deux assemblées. En cas de probable refus du Sénat, le recours à l'article 11 s'imposerait. Cette disposition constitutionnelle qui autorise le Président de la République à « soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent » a, en pratique, été mobilisée par Charles de Gaulle en 1962 pour faire entériner l'inscription dans la Constitution de l'élection présidentielle au suffrage universel.

Ce dispositif d'urgence permettrait à un gouvernement de gauche de réaliser son programme dès sa prise de fonction, tout en lançant des négociations avec l'UE : d'ores et déjà, plusieurs propositions de rupture existent, sur le modèle d'un processus de riposte graduée sous la forme de plans A et plans B16, ou bien de mesures unilatérales de désobéissance à l'égard de politiques précises. Au vrai, seules les toutes premières semaines nécessiteraient de recourir à un dispositif d'exception. Le référendum prévu à l'article 11 ne pourra en effet avoir lieu qu'après le début de la nouvelle session parlementaire or, dès la victoire d'un candidat de gauche, le pays subirait une fuite massive des capitaux, qu'il faudrait contenir dans l'urgence, alors même que le droit européen (article 63 du TFUE) l'interdit. Cet acte illégal, mais légitime, devra donc être régularisé a posteriori, quand la Constitution révisée permettra à l'État de s'extraire du carcan européen.

# D-LA NASSE MÉDIATIQUE

En 1983, le déficit public français atteint 3,2 % du PIB lorsque les experts médiatiques sifflent la fin de la récréation : le socialisme, « ça ne marche pas ». En 2010, le déficit public de la République d'Irlande - un « modèle » du néolibéralisme - atteint 32 %. « Il faut déréguler davantage », expliquent les médias. Le plus souvent, la liberté de la presse se limite à la liberté des entreprises de presse d'imposer leur vision du monde. Mais si en régime de croisière « les médias occultent l'histoire, dépolitisent, démobilisent<sup>17</sup> », dès qu'apparaît une contestation sérieuse de l'ordre dominant, ils « abandonnent leur fonction de toujours : atomiser et démobiliser le public. Ils assument un rôle d'agitateur et d'organisateur collectif », souligne Armand Mattelart.

À partir de l'expérience chilienne du début des années 1970, le chercheur analyse le rôle déterminant des médias pour renverser Allende. La presse « prêta une voix à la "majorité silencieuse" pour la transformer en une "masse séditieuse", en lui faisant croire que cette voix lui appartenait en propre, que la sédition dans laquelle elle se lançait répondait à ses propres intérêts<sup>18</sup>. » Un peu plus de cinquante ans plus tard et moins de quinze jours après la prise de fonction du président péruvien Pedro Castillo, le principal quotidien du pays publiait la liste des membres de son gouvernement dont il exigeait le départ : en « Une », les visages de ces personnalités politiques dans la cible du viseur d'un fusil.

<sup>16.</sup> Voir Intérêt général, Note #2, « <u>Traités européens, scénarios pour une rupture</u> », septembre 2019. 17. « Que faire ? », *PLPL*, n° 15, Marseille, juin-août 2003.

<sup>18.</sup> Armand Mattelart, Mass media, idéologies et mouvement révolutionnaire. Chili 1970-1973, Paris, Éditions Anthropos, 1974 [Ed. Siglo XXI, Mexico, 1973].

Tristes tropiques, objectera-t-on. Sauf que, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche en France, un tel déferlement de violence ne saurait être exclu. La carte des médias français mise à jour par *Le Monde diplomatique* et l'association Action critique médias (Acrimed) ressemble à une toile d'araignée<sup>19</sup>: une poignée de grandes fortunes contrôle une grande partie de la production de l'information en France et adapte à leur goût le cadre de ce qu'il est loisible de dire ou de montrer: « *Je n'ai pas envie de financer un journal qui devienne le support de l'extrême droite ou de l'extrême gauche* », expliquait Bernard Arnault, première fortune mondiale, propriétaire des *Échos* et du *Parisien*, devant une commission du Sénat le 20 janvier 2022.

BFM TV (Patrick Drahi), CNews (Vincent Bolloré) et LCI (Martin Bouygues): trois des quatre chaînes d'information françaises appartiennent à des milliardaires. Entre 2017 et 2021, leur audience cumulée a quasiment doublé. À coup sûr, cette nouvelle puissance se déchaînera contre un gouvernement de transformation sociale. Sous la forme de « directs » ou d'« éditions spéciales » sur BFM TV, pour entretenir le suspense au sujet de l'imminente dégradation de la note française par Moody's, raconter heure par heure la panique à la bourse de Paris ou suivre le vote par le Sénat américain de sanctions contre des dirigeants français, trop protectionnistes ou trop indépendants. Sous la forme aussi de « débats » sur CNews dont on imagine sans peine les merveilles de pluralisme et de modération.

Au pouvoir, la gauche devra donc mener un combat acharné pour construire à la fois le réel et le récit qui en est fait. Faute de quoi, proposer un référendum sur le rapport de la France aux traités européens (cf. *supra*) reviendrait à laisser aux médias le pouvoir d'en infléchir le résultat. Un gouvernement progressiste disposerait certes d'atouts, dès lors qu'il serait disposé à abattre ses cartes. Le plus évident ? Le discrédit dont souffrent les médias dominants. En 2019, le sondage annuel de *La Croix* révélait que 50 % des Français se méfiaient des informations diffusées par les radios, 56 % de ce qu'ils lisaient dans la presse écrite et 59 % de ce que leur racontait la télévision (un discrédit qui constituera sans doute l'un des ressorts qui permettront à la gauche de parvenir au pouvoir).

Du reste, dans cet affrontement aux médias sous la protection du peuple, la nouvelle majorité pourra se réapproprier quelques recettes de la contre-révolution libérale : donner le tournis aux rédactions hostiles en démultipliant les initiatives politiques (« une fois que l'application du programme de réformes commence, ne vous arrêtez plus avant qu'il soit terminé : le feu de vos adversaires perd en précision quand il doit viser une cible qui bouge sans arrêt²º », expliquait ainsi un ancien ministre, libéral, de la Nouvelle-Zélande) ; démultiplier également les canaux d'expression favorables à son action ; inventer, soutenir d'autres moyens d'information grâce aux réseaux militants ou aux réseaux sociaux ; assumer d'engager une course de vitesse pour l'amélioration concrète du quotidien alors que les éditorialistes chauffés à blanc de la réaction répandront le mythe hostile d'une gauche qui échoue nécessairement. Mais, pour le camp de la transformation sociale, dans la durée, les géants américains d'Internet et des réseaux constitueront toujours plus un problème qu'une solution. Et les médias alternatifs, même numériques, ne constituent toujours pas une alternative aux médias. En les privatisant, les gouvernements néolibéraux ont privatisé la démocratie.

Au pouvoir, la gauche devra donc mener un combat acharné pour construire à la fois le réel et le récit qui en est fait.

<sup>19. «</sup> Médias français, qui possède quoi », Le Monde diplomatique, Acrimed, dernière mise à jour en décembre 2022. 20. Cité par Serge Halimi dans Le Grand Bond en arrière. Op. cit.

La rendre à elle-même impliquera d'œuvrer, dès les premiers jours, à une transformation de l'un des univers les plus dysfonctionnels de la société française. À très court terme, la surveil-lance des campagnes référendaires – sur les institutions ou sur l'Europe – ne pourra pas être laissée au seul Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : chaque élection démontre son insuffisance ainsi que celles des règles qu'il a vocation à faire appliquer. Sur le modèle de la convention citoyenne pour le climat, qui a procédé de la seule volonté du Président de la République, un comité de défense du pluralisme composé de citoyens tirés au sort pourrait être instauré. Difficile toutefois, sur le plan juridique, de doter cette instance de pouvoirs d'injonction ou de sanction. L'exercice d'une telle responsabilité, au nom de l'ordre public démocratique, relèverait plutôt de la légitimité du nouveau gouvernement, instruit notamment de l'expérience de la campagne référendaire de 2005. À ce titre, le nouveau pouvoir s'emploiera à souligner l'importance de la retransmission des débats parlementaires sur les chaînes de télévision et par le biais des réseaux sociaux. Pas de meilleure leçon de politique pour les citoyens que d'observer qui défend quoi.

D'autres propositions existent d'ores et déjà : application des ordonnances de 1944 sur la presse ; expropriation sans indemnité des groupes multimédia ; non-reconduction des concessions hertziennes aux chaînes et aux radios privées ; réorganisation du capital des sociétés audiovisuelles (y compris publiques) sous forme de coopératives ou de mutuelles autogérées ; suppression de toutes les aides publiques (tarifs postaux spéciaux, abattement d'impôt pour les journalistes) aux entreprises de presse dont le capital n'est pas intégralement détenu par leurs personnels ; création d'un service public de l'information financé par la cotisation<sup>21</sup>, etc. Il serait « naïf d'attendre qu'un bouleversement social propage ses ondes de choc jusqu'aux industries de la communication pour bâtir un modèle d'information rationnel et désirable », écrit le journaliste Pierre Rimbert<sup>22</sup>. Et pour cause, la transformation du monde ne peut commencer que par celle des médias.

## E-LES FORCES DE L'ORDRE (SOCIAL)

À partir des années 1980, la police apparaît aux gouvernants comme un dernier rempart, si ce n'est pas la *solution magique*. Les politiques sociales s'effacent au profit d'une seule approche sécuritaire, passant par le contrôle de masse et la coercition physique, à travers le durcissement de la répression des petits délits de voie publique et le développement de mesures administratives et arbitraires, comme les arrêtés anti-mendicité ou les couvre-feux. Il s'agit moins de lutter contre les causes des inégalités que de discipliner les fractions de la population les plus indociles<sup>23</sup>.

Toutefois, les policiers et leur hiérarchie régulent l'ordre urbain « à leur manière », en mettant en place des stratégies de harcèlement, par le biais de la répétition des contrôles d'identité par exemple. Ces tactiques suscitent des résistances : le nombre d'outrages et de violences contre des dépositaires de l'autorité a été multiplié par trois en 30 ans. Et l'institution a réagi en dotant ses personnels de matériels comme les lanceurs de balles de défense (LBD) ou en généralisant le port d'armes pour les agents municipaux, pente glissante vers la militarisation de l'action policière.

Encouragés à se percevoir comme l'un des derniers remparts entre l'ordre et le chaos par leur hiérarchie et les élites gouvernantes, les policiers n'hésitent plus à utiliser face aux mouvements sociaux des techniques jusque-là réservées aux délinquants les plus endurcis.

<sup>21.</sup> Voir Pierre Rimbert, «  $\underline{\text{Projet pour une presse libre}} \text{ », } \textit{Le Monde diplomatique,} \text{ décembre 2014.}$ 

<sup>22.</sup> Ibid.

<sup>23.</sup> Raphaël Kempf, « Le retour des lois scélérates », Le Monde diplomatique, janvier 2020.

Malgré l'échec manifeste de ces politiques – sans réponse politique, la colère sociale ne peut que continuer à enfler –, on observe une fuite en avant violente et sécuritaire, dont l'institution se saisit pour revendiquer toujours plus de moyens. Avec un taux de syndicalisation de près de 70 % (contre 19 % pour la fonction publique et 8 % pour les salariés du privé), la police est de loin la profession la plus organisée et liée à sa hiérarchie par cette cogestion de fait. Cette force lui permet de contrarier tout ce qu'elle perçoit comme une remise en question de ses prérogatives.

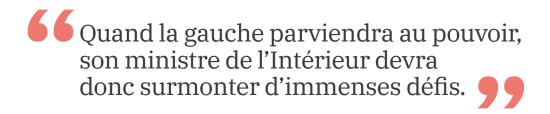
Si les policiers développent traditionnellement une vision assez pessimiste du monde social, l'élargissement du spectre de leur action étend aussi mécaniquement celui des groupes qui font l'objet de suspicion. Encouragés à se percevoir comme l'un des derniers remparts entre l'ordre et le chaos par leur hiérarchie et les élites gouvernantes, ils n'hésitent plus à utiliser face aux mouvements sociaux des techniques jusque-là réservées aux délinquants les plus endurcis.

Quand la gauche parviendra au pouvoir, son ministre de l'Intérieur devra donc surmonter d'immenses défis : syndicats dépassant leurs prérogatives, relation avec la population dévastée, parole raciste et xénophobe libérée, hiérarchie en partie discréditée, médias sur-mobilisés sur les thèmes sécuritaires et par des faits divers dûment sélectionnés. Les premières difficultés auxquelles il se heurterait seraient liées à sa gestion courante, les partis véritablement républicains ne bénéficiant que d'une assise faible et de peu de soutiens au sein de ces services régaliens. Hormis quelques individus souvent réduits au silence, la majorité des effectifs a suivi, et en maint endroit précédé, les discours sécuritaires. L'alignement entre le discours des principaux syndicats policiers et celui de l'extrême droite rendra la tâche d'un tel ministre délicate. Il devra exercer sans tenir compte de l'opinion politique d'agents libres de leurs opinions, dès lors qu'ils en réservent l'expression à un cadre non professionnel.

Au-delà des risques de sédition, la question du pilotage des services sera également cruciale. Car la gauche ne dispose pas d'un vivier de cadres et de directeurs susceptibles de remplacer la hiérarchie actuelle au pied levé. D'autres corps moins suspects de déloyauté seront sollicités (magistrats et préfets techniciens par exemple) et les organisations repensées pour décloisonner l'exercice policier et en démocratiser l'autorité hiérarchique<sup>24</sup>.

Pour autant, l'alliance de la police avec le système autoritaire et sécuritaire aujourd'hui dominant n'est pas sans faille. La grande masse des gardiens de la paix – qui provient des fractions stables des milieux populaires et des petites classes moyennes – marque une distance avec les dominants de l'ordre social (« eux et nous »). Les policiers apparaissent ainsi coincés entre « eux », chaque jour plus nombreux du fait des tâches de contrôle et de coercition qui leur sont assignées et ces « eux » qui les leur confient explicitement ou implicitement, sans pour autant prêter attention aux contradictions et aux difficultés qu'elles supposent.

La gauche au pouvoir aura ainsi à s'accommoder d'une profonde tension au sein d'une institution policière, à laquelle est dévolu le maintien d'un ordre dont la légitimité sera remise en cause. Pour l'instant, cet affaiblissement de l'hégémonie qu'elle défend renforce la disposition de la police à se penser comme une « citadelle assiégée ». Mais si une victoire de la gauche peut aviver ce complexe, voire faciliter une involution autoritaire, elle pourrait – elle devrait – surtout rendre les policiers à eux-mêmes et à leur vocation républicaine : assurer la sûreté de tous. Car « une conscience publique, disait Saint-Just, voilà la meilleure police ».



### F-LES BLOCAGES INSTITUTIONNELS

On présente trop souvent les institutions de la République comme les arbitres du jeu politique. Elles n'orienteraient pas le match et ne toucheraient jamais le ballon, se contentant de garantir que les mêmes règles s'appliquent à tous. Il n'en est rien. Les bourgeoisies occidentales ont imposé leurs valeurs – liberté, citoyenneté politique et, par-dessus tout, propriété privée – et se sont donné les moyens de les protéger. De sorte que les institutions de notre République sont assorties de garde-fous capables de contenir les choix populaires.

La gauche fraîchement plébiscitée par le suffrage universel et emmenée par le Parti socialiste (PS) en a fait l'expérience. En 1982, le Conseil constitutionnel a ainsi censuré la première loi de nationalisation au motif que ce texte n'était pas conforme à l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui érige la propriété en droit « inviolable et sacré », auquel il ne peut être dérogé que sous condition du versement d'une indemnité «juste et préalable». Alors que l'intervention directe d'acteurs publics, soustraits aux impératifs de marché, devient une nécessité pour disposer d'outils efficaces dans la lutte contre le réchauffement climatique, dans la prise en charge du grand âge ou dans la défense de l'indépendance énergétique du pays, la jurisprudence du Conseil constitutionnel constitue un verrou préoccupant. Toujours composé de personnalités nommées par le pouvoir politique, il s'est doté de larges prérogatives interprétatives, puisqu'il s'est auto-arrogé depuis 1971 la capacité de faire entrer dans le champ des normes auxquelles les lois doivent se conformer (« le bloc de constitutionnalité »), de nombreux textes, parfois contradictoires entre eux. Pire, le régime de la QPC (question prioritaire de constitutionnalité) permettrait à des adversaires résolus de mobiliser des armées d'avocats contre la souveraineté populaire voire de s'inventer une légitimité juridique pour défendre leurs privilèges.

Quarante ans après l'épisode de 1982, suffira-t-il d'arguer que Bouygues ne respecte pas les engagements qu'il avait pris lors de la privatisation de TF1, en 1986 (notamment sa promesse de diffuser de l'opéra en première partie de soirée) pour déprivatiser la première chaîne ? Sans doute pas. Et ce d'autant moins que, désormais, modifier par ordonnance les dispositions relatives au pluralisme dans les médias puis réputer nulles les conventions qui concèdent les « fréquences » des télévisions à leurs actuels titulaires privés enfreindraient le principe de sécurité juridique : depuis l'arrêt *KPMG* du Conseil d'État de 2006, une évolution normative ne saurait bouleverser l'exécution d'un contrat.

Selon le même modèle que celui qui devra être emprunté pour contourner la préservation de la « libre concurrence » de l'ensemble normatif européen, les mesures législatives pour lesquelles une censure de l'ordre judiciaire est certaine seront adoptées par le recours au peuple souverain, par le biais de lois référendaires modifiant le texte de la Constitution. Pour ne pas être contraint d'y avoir recours pour chaque mesure significative, un processus conventionnel modifiant la loi fondamentale s'annonce comme incontournable : il devra ainsi cantonner le juge constitutionnel au seul rôle du garant de l'équilibre entre les institutions et du respect des conventions et traités relevant des droits humains.

L'expérience socialiste suggère en outre que l'hostilité des « sages » (Conseil constitutionnel et Conseil d'État) se double de celle de l'appareil d'État : « La plupart de ceux qui avaient la charge d'appliquer le programme sur lequel François Mitterrand avait été élu (...) n'y croyaient tout simplement pas²5 », se souvient Jean-Pierre Chevènement, l'auteur des 110 propositions pour la France du PS. À l'époque, les politiques néolibérales n'ont pas encore dépouillé l'État des armes dont il disposait pour affirmer sa souveraineté. Mais pour qu'elles servent, il aurait fallu qu'on s'en empare. Alors que la fuite des capitaux déséquilibre l'économie française, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Économie se contentent de compter les francs qui sortent : ne rien faire est parfois la façon la plus efficace de s'opposer. Les voici toutefois plus actifs, autour du directeur du Trésor Michel Camdessus, en mars 1983, pour dramatiser les conséquences d'une sortie du système monétaire européen (SME) : leur intervention contribue alors à rallier le ministre du Budget Laurent Fabius au camp de la rigueur.

Quarante années ont passé et le camp du progrès a très peu de raisons d'exclure de nouveaux sabotages. Il s'agit donc de s'y préparer, par exemple en formant, au sein de notre camp politique, les cadres dont la gauche au pouvoir aura besoin. Conformément à l'article 20 de la Constitution, le gouvernement disposerait de l'administration, mais d'une hiérarchie administrative lobotomisée par la conversion au *management*, épuisée par les réformes bureaucratiques incessantes. Difficile dans ces conditions de contourner la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur la fiscalité « confiscatoire », de répondre aux remontrances de la Cour des comptes sur l'« insincérité » du budget, de ne pas concéder de hausse des tarifs de l'électricité à la Commission de régulation de l'énergie (CRÉ) – une des autorités indépendantes créées récemment pour « gouverner » les marchés ouverts et concurrentiels²6 –, ou d'affronter les néo-féodalités régionales ou métropolitaines²7.

En d'autres termes : difficile de faire fonctionner à notre main des institutions façonnées depuis longtemps pour empêcher que nos projets n'adviennent. La démocratie néolibérale française n'est pas une voiture dont la gauche pourrait s'emparer du volant, mais un train lancé sur des rails dont la destination a été déterminée par nos adversaires. Il faudra donc faire dérailler le bolide pour en changer l'itinéraire. Par chance, les conditions de notre accession au pouvoir constitueront sans doute l'équivalent politique d'un tel événement (cf. « Les causes du peuple » en conclusion). Dans de telles circonstances, la gauche pourra envisager de traduire l'espoir populaire qui la portera au pouvoir dans de nouvelles institutions conçues, elles, pour transformer l'espoir en réalité. Non plus pour l'empêcher ou le trahir.

## G-L'ABÎME ENVIRONNEMENTAL

Confrontés à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité, nos adversaires adoptent deux types d'attitude. Certains ignorent les rapports du Giec et l'évidence de la catastrophe qui vient ; les autres promeuvent des mécanismes de marchés dont ils estiment qu'ils sauveront la planète. Pourra-t-on vraiment sauver les baleines en les privatisant, comme le suggère l'économiste néolibéral Michael de Alessi<sup>28</sup> ? Ou limiter le réchauffement climatique en organisant un marché d'échange des droits à émettre du CO<sub>2</sub> ? Pour l'heure, au sein de l'Union européenne, ce dernier relève, selon *Le Monde*, d'une « *escroquerie gigantesque*<sup>29</sup> ».

Qu'ils se voilent la face ou qu'ils approfondissent les réflexes libre-échangistes qui ont accéléré la dégradation de l'environnement, nos adversaires relèguent la lutte contre les pollutions loin dans le classement de leurs priorités. Car les catastrophes écologiques touchent d'abord les plus pauvres et y faire face nuirait aux profits du petit nombre qu'ils cajolent en général. Un gouvernement de gauche devra, lui, refaire de la politique et, pour commencer, composer avec le plus fondamental des impératifs : la préservation des conditions de vie de l'espèce humaine. À quoi bon transformer la société si le monde agonise ? Les destins de l'humanité et de la nature sont liés, chacun en a désormais conscience.

Renverser leur hiérarchie – d'abord les profits, ensuite la planète – ne doit pas, pour autant, nous conduire à en ériger une autre – d'abord la planète, ensuite la société – comme y invitent certaines traductions politiques de l'urgence climatique. L'atténuation du changement climatique et l'adaptation<sup>30</sup> de la France aux crises écologiques seront justes et démocratiques ou ne seront pas. Ne serait-ce que pour une raison pratique : dans un monde aussi inégalitaire que le nôtre, il est peu probable que la majorité consente aux efforts requis par la transition. Comment convaincre ceux qui ne mangent pas à leur faim de la nécessité de « la sobriété » – fut-elle étiquetée « choisie », « volontaire » ou « heureuse » – alors que d'autres continuent à sillonner la planète en jets privés ? En régime démocratique, pas de sursaut écologique sans justice sociale.

<sup>26.</sup> Pierre France et Antoine Vauchez, Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage, Paris, Presses de Sciences Po, 2017. 27. Lire Intérêt général, Note #20, « <u>Pour une République sociale et écologique : reconstruire le triptyque communes-département-État</u> »,

<sup>28.</sup> Michael De Alessi, « <u>Privatisons les baleines</u>.», *Courrier international*, 14 mars 2005.

<sup>29.</sup> Simon Piel et Pascale Robert-Diard, « <u>L'incroyable histoire de l'arnaque au carbone : le résumé des cinq épisodes</u> », *Le Monde*, 14 août 2017.

<sup>30.</sup> Intérêt général, « Gouverner en situation de crises écologiques – Épisode II : Adapter la France aux crises écologiques », note #25, juillet 2022.

La bifurcation écologique impliquera pourtant de contraindre certaines activités, d'en limiter d'autres, voire de les interdire, lorsque leur « bilan social » est aussi désastreux que leur bilan carbone. Indispensable, la mise en place des politiques de sobriété énergétique ne peut toutefois pas constituer la seule boussole pour atteindre la neutralité carbone et préserver la biodiversité. 1,5°, 2°, 4°, n'est-il pas déjà trop tard? Face au pire que laisse poindre l'indifférence capitaliste depuis des décennies, il faudra favoriser et accompagner une évolution profonde des modes de vie du grand nombre. Les limites sur les plus riches ne permettront pas de décarboner nos activités et d'en terminer avec les dépendances pétrolières de nos modes de production.

Un échec sur la question écologique verrouillerait notre action à deux titres : elle accroîtrait les inégalités puisque le réchauffement climatique impacte au premier chef les plus pauvres ; elle compliquerait l'entreprise de transformation sociale en intensifiant l'urgence écologique avec laquelle elle doit demeurer compatible. Nous montrer sérieux dans la planification écologique et sociale suppose donc de prendre en compte l'existence d'intérêts divergents au sein du corps social et d'anticiper le fait qu'il faudra transformer les secteurs d'activité les plus carbonés pour créer des emplois écologiquement responsables.

On entend donc déjà les critiques suggérer qu'une telle transformation ne se traduira que par une série de contraintes. Au contraire, elle favorisera le respect de nouveaux droits. Un monde bas carbone sera peut-être un monde dans lequel il n'est pas possible de voler jusqu'à Marrakech pour y pratiquer le golf le temps d'un week-end. Mais, organisé par une force de gauche, il pourra permettre à chacun de partir en vacances en Europe, grâce au train. Alors que le modèle actuel dérègle le climat et empêche la moitié des Français de partir en vacances chaque année, une société écosocialiste peut défricher des voies désirables pour le plus grand nombre. Là encore, l'égalité constitue une condition préalable à la sobriété qu'exige désormais de nous la planète.

Protéger la Terre n'implique donc pas de « rêver moins », mais de vouloir mieux. L'humanité peut transformer son environnement de façon positive. Il s'agit d'une tâche historique, universelle. Alors que le pessimisme écologique ambiant se nourrit de l'idée que ce serait l'espèce humaine – et non pas le capitalisme – qui abîme la planète, la gauche devra renouer avec la notion de progrès. Pour libérer l'humanité et refleurir la grisaille moderne.

Là encore, l'égalité constitue une condition préalable à la sobriété qu'exige désormais de nous la planète. Protéger la Terre n'implique donc pas de « rêver moins », mais de vouloir mieux.

# **CONCLUSION:** LES CAUSES DU PEUPLE

Une gauche, de gauche, au pouvoir ? Ici, nous n'envisageons pas ce scénario dans d'autres circonstances que celle d'une crise majeure. Elle éclaterait, violente ; plus de statu quo. Pour une période brève, les mécontents, les floués, les « dindons de la farce néolibérale » constitueraient une majorité, dépassant les clivages de classe, et soudée par une conviction : le monde d'avant<sup>31</sup> ne fonctionnait pas, il fallait en changer. Il s'agirait, dans les faits, de la naissance d'un « peuple ». Pas celui des discours qui transcenderaient les antagonismes ; le peuple de l'événement. Sous sa protection, enfin, nous entrerions en scène. Nous accéderions au pouvoir.

Mais nous ne sommes pas seuls à rêver d'un autre monde. Des forces conservatrices, d'ores et déjà bien organisées, chercheront, elles aussi, à profiter de la tourmente pour faire avancer leurs idées. Confrontée à notre victoire électorale, la bourgeoisie aura tôt fait de choisir son camp, l'histoire le démontre. Au « peuple de gauche » cimenté par la crise répondra donc bientôt l'émergence d'un « peuple de la réaction ». Dans ce domaine, la presse d'opposition jouera un rôle déterminant.

Faudra-t-il alors rechercher la paix sociale? Nous employer à « apaiser » le climat politique? À montrer que, contrairement à nos caricatures, nous sommes « bien élevés » et dignes de la République ? Non. L'agitation orchestrée par nos adversaires exigera que nous y répondions par une agitation similaire. Y renoncer reviendrait à reproduire l'une des erreurs de la présidence d'Allende, au Chili : « Faute de ne pas avoir choisi la rue comme terrain où affronter la bourgeoisie, explique Mattelart, les forces de gauche cédèrent aux réactionnaires la possibilité de leur répondre en occupant les rues et de transformer leurs journaux et leurs radios en tribunes où furent lancées les exhortations à la sédition, à la prise de la rue<sup>32</sup>. »

Consciente de la nature éphémère, par construction, des mobilisations populaires qui l'auront portée au pouvoir, la gauche devra donc s'employer à pérenniser les alliances de classe sur lesquelles elle repose<sup>33</sup>. Confronté à ce type de difficulté lorsqu'il était vice-président de la Bolivie, Álvaro García Linera expliquait que la consolidation du pouvoir en place « exige que l'ensemble de la société considère que sa situation progresse lorsque ces classes travailleuses dirigent le pays. Cette nécessité contraint un pouvoir de gauche à tenir compte d'une partie des besoins de ses adversaires<sup>34</sup> ». Tenir compte d'une partie de ces « besoins » tout en contribuant à interroger les aspirations vaines qu'engendre le consumérisme sans rien perdre de sa capacité à répondre aux exigences de la majorité. La tâche n'aura rien d'aisé.

L'agitation orchestrée par nos adversaires exigera que nous y répondions par une agitation similaire. Y renoncer reviendrait à reproduire l'une des erreurs de la présidence d'Allende, au Chili. Consciente de la nature éphémère, par construction, des mobilisations populaires qui l'auront portée au pouvoir, la gauche devra donc s'employer à pérenniser les alliances de classe sur lesquelles elle repose.

<sup>31.</sup> Antony Burlaud, Allan Popelard, Gregory Rzepski, Le nouveau monde: tableau de la France néolibérale, Paris, Amsterdam, L'ordinaire du Capital, 2021.

<sup>32.</sup> Armand Mattelart, Mass media, idéologies et mouvement révolutionnaire. Chili 1970-1973, Paris, Éditions Anthropos, 1974 [Ed. Siglo

XXI, Mexico, 1973].

33. Intérêt général, « Que peut l'État pour renforcer le syndicalisme ? Réhabiliter les syndicats dans leur rôle de contre-pouvoir », note #28, janvier 2023.

<sup>34.</sup> Álvaro García Linera, « Bolivie, "les quatre contradictions de notre révolution" », Le Monde diplomatique, septembre 2011.

Mais le feu de la bataille politique peut, lui, procéder à des fusions sociales inespérées, bien que parfois éphémères. Ce fut le cas, en Grèce, en 2015. Lorsque Syriza parvient au pouvoir, en janvier 2015, la population hellène veut rompre avec les politiques imposées par la Troïka (Banque centrale européenne, Commission européenne et Fonds monétaire international), mais, plus encore, ne pas sortir de la zone euro. L'équipe du Premier ministre Alexis Tsipras engage alors un processus de négociations avec ses « partenaires » européens dont il n'anticipe peut-être pas la portée pédagogique. Au fil du temps, les Grecs découvrent que leurs alliés du Vieux Continent se comportent en adversaires : les humiliations s'accumulent, l'intransigeance des créanciers transparaît. L'opinion se retourne en quelques mois et le référendum organisé par l'équipe gouvernementale en juin 2015 conduit une majorité de la population à voter contre la mise en œuvre du programme de la Troïka y compris si cela doit impliquer une sortie de la zone euro. Que M. Tsipras ait choisi de ne pas respecter le résultat sorti des urnes n'invalide pas les enseignements stratégiques à tirer de cet épisode. Le processus initial de lutte constitue donc une étape préalable à l'avènement d'un contexte propice à la transformation sociale<sup>35</sup>.

#### LA LUTTE NOURRIT L'AMBITION

L'action menée par le pouvoir aura donc une vertu d'édification de la population. Elle l'éclairera sur l'identité de ses adversaires, et sur leur détermination. Il faudra même, en conscience, exacerber cette opposition entre les partisans de l'Ancien régime et la majorité par le biais de mesures destinées à dessiner les « camps » en présence : instauration d'une nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée pour financer la création d'un statut de travailleuses des services essentiels – les auxiliaires de vie ou les infirmières « qui forment la colonne vertébrale de la société³6 »; remise en cause de la liberté d'installation des médecins ; renationalisation des autoroutes et suppression des péages ; interdiction des frais bancaires ; gratuité des cantines scolaires et généralisation du bio ; sixième semaine de congés payés, etc.

Un peuple en marche n'anticipe pas le point d'arrivée du chemin de la transformation radicale qu'il empruntera. L'histoire des révolutions, de la Tunisie dégageant son tyran à la Grande Révolution en passant par l'Amérique latine se débattant dans les rets de l'impérialisme et des dictatures, enseigne que depuis l'événement initial déclencheur, peu auraient deviné tout ce qui a été mis à terre quelques années plus tard. Une chose est sûre, le soutien du peuple est la clé qui permet de faire sauter tous les verrous.

Une légende voudrait que, recevant les revendications de syndicats alors qu'il présidait les États-Unis, Franklin Delano Roosevelt ait répondu « Make me do it!»: « Forcez-moi à le faire!». La vertu des légendes est d'établir certaines vérités par-delà la véracité. Que l'histoire de Roosevelt et des syndicats soit inventée ne lui retire donc pas son enseignement principal: même parvenue aux affaires, la gauche a besoin de la pression de ses alliés dans la rue pour mettre en œuvre son programme et résister à la tentation de la capitulation. Contribuer à l'organisation populaire doit donc faire figure de priorité.

Au Venezuela, l'un des pays qui œuvra le plus en ce sens au début des années 2000, cela passa par la création d'organisation de gestion des quartiers, des cadastres, de certaines ressources. Cela impliqua également des mesures de formation collective où l'objectif – apprendre telle ou telle compétence – comptait finalement moins que le processus : travailler ensemble, autour d'une ambition commune.

L'action menée par le pouvoir aura donc une vertu d'édification de la population. Elle l'éclairera sur l'identité de ses adversaires, et sur leur détermination.

<sup>35.</sup> Renaud Lambert, « XXXX », Le Monde diplomatique, à paraître.

<sup>36</sup> Pierre Rimbert, « Quelle coalition face au bloc bourgeois ? », Le Monde diplomatique, février 2022. Voir aussi, du même auteur, dans la même publication « <u>La puissance insoupçonnée des travailleuses</u> », janvier 2019.

En France, cela pourrait passer par la création de comités locaux de défense des services publics, par exemple adossés au réseau des agences de la Poste, des bourses du Travail et des maisons des associations qui maillent notre territoire. La population se réunirait pour déterminer les besoins et les urgences, pour recueillir des doléances spécifiques, afin, en somme, de garantir que le pouvoir reste au service des populations et que, pour commencer, l'information lui remonte correctement. C'est ainsi le sens d'un processus constituant. Là encore, le processus compterait autant que les objectifs puisqu'il contribuerait à développer le sens du collectif et de l'intérêt général populaire. En d'autres termes, à briser les logiques de la concurrence et de l'individualisme dont le néolibéralisme a cherché à nous convaincre qu'elles définissaient l'humanité.

## PRÉPARER L'IMPENSABLE

Plutôt que d'entretenir le mythe laissant croire que les possédants abandonneront leurs privilèges dans le calme, il s'agit de comprendre, et d'anticiper, la radicalité du processus qui vient. Certes, suivre Lénine affirmant « la vérité est toujours révolutionnaire » n'implique pas de dire tout, tout de suite, à tout le monde. Ici, la transparence trop prospective peut provoquer l'effroi, et donc s'avérer contre-productive auprès du plus grand nombre. Il s'agit toutefois d'un exercice nécessaire au sein des organisations politiques et syndicales qui entendent vraiment changer les choses. C'est à ce prix que le nouveau monde pourra enfin naître et que nous éviterons les monstres surgissant du clair-obscur dont parlait Gramsci.

Par temps calme, difficile d'imaginer la victoire d'une gauche déterminée à appliquer son programme. En affichant toutes ses ambitions, elle peinerait à réunir une majorité ; la voie du pouvoir lui serait limitée. En les taisant pour parvenir aux affaires, au contraire, elle se priverait du soutien de tous ceux que ses discours édulcorés avaient séduits.

Encore plus difficile, peut-être, de concevoir que nous puissions tenir en respect une opposition aussi déterminée que nous. À chaque étape du processus de transformation sociale, les classes les moins défavorisées pourraient se demander : le jeu en vaut-il la chandelle ? qu'ai-je, vraiment, à y gagner ?

L'ère du temps calme s'achève cependant. Les nuages s'accumulent, et la tempête éclatera. Quand ? Nul ne le sait, mais nos adversaires y travaillent jour après jour, en disloquant le tissu social, en entravant le fonctionnement de l'économie, en se gorgeant de dividendes, en détruisant la planète, en écrasant nos droits les plus élémentaires.

Tout partira peut-être d'un projet de réforme des retraites. Cela pourrait venir d'une aggravation de la crise économique, ou d'une reprise du mouvement des Gilets jaunes. Le propre de l'inattendu est qu'on ne peut pas l'anticiper. Mais on peut s'y préparer.

Car la foudre va frapper la plaine asséchée. L'impensable deviendra alors nécessaire.

Plutôt que d'entretenir le mythe laissant croire que les possédants abandonneront leurs privilèges dans le calme, il s'agit de comprendre, et d'anticiper, la radicalité du processus qui vient.